

## **Compte-rendu du Conseil des Enseignements du vendredi 22 avril 2022**

La séance a lieu par zoom

Membres votants présents : Anne Anthore (jusqu'à 12h25), Florent Baboux (à partir de 9h40), Imane Boucenna (jusqu'à 12h20), Florent Carn, Alexandre Creusot (à partir de 9h15), Nicolas Desprat (de 9h40 à 12h25), Marc Durand, Matthias González, Jessica Jin (jusqu'à 10h45), Simona Mei (jusqu'à 12h30), Laurent Ménard, Christophe Mora (jusqu'à 12h15), Irena Nikolic, Giuliano Orso (jusqu'à 12h30), Cécile Roucelle (jusqu'à 12h), Alain Sacuto, Maxime Tanious (jusqu'à 12h30)

Membres votants représentés : Atef Asnacios (par Matthias González), Darine Abi Haidar (par Laurent Ménard), Francesca Carosella (par Christophe Mora), Yves Chanteux (par Anne Anthore), Sylvain Courrech (par Florent Carn), Florence Elias (par Irena Nikolic), Sébastien Rodriguez (par Laurent Ménard)

Membres votants excusés : Kristina Davitt, Florence Elias, Julien Girard, Cécile de Hosson, Arnaud Penisson, Benjamin Thiria

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi, Olivier Cardoso, Raphaël Galicher (à partir de 9h30), Souad Namane

Membres invités permanents sans droit de vote excusés :

Matthias González est président de séance.  
Simona Mei est secrétaire de séance.

---

### **Ordre du jour :**

- 1. CONVENTION LYCEE DIDEROT TPE IPE (IMANE BOUCENNA) ..... 2**
  - 2. ERASMUS VALENCIA (CECILE ROUCELLE)..... 2**
  - 3. DOUBLE DIPLOME PAVIE (ALEXANDRE CREUSOT) ....ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.**
  - 4. MAQUETTE M2 PCS (CHRISTOPHE MORA) ..... 4**
  - 5. POINT OSE (OLIVIER CARDOSO) ..... 3**
  - 6. GROUPE PCC/RNA (OLIVIER CARDOSO) ..... 5**
  - 7. POINTS DE SUIVI CENS CFO (MATTHIAS GONZALEZ) ..... 5**
-

La séance débute à 9h05

## 1. Convention lycée Diderot TPE IPE (Imane Boucenna)

Imane présente le projet de convention mise en place entre le lycée Diderot et la licence professionnelle TPE/Master IPE. Cette convention précise les modalités de réalisation de TP sur l'électricité. Les étudiants des formations IPE et TPE doivent suivre des enseignements sur l'électricité. Cependant après l'arrêt du partenariat avec l'Université Paris Saclay (licence TPE), qui prenait en charge cet enseignement, il a fallu trouver une nouvelle collaboration. Dans ce cadre, Imane a pris contact avec différents établissements. La proposition du lycée Diderot correspondait aux attentes des formations. Ainsi, les enseignants de ce lycée fournissent des séances de TP aux étudiants de TPE et IPE et des salles sont louées. Les enseignements ont déjà débuté. Le retour est positif.

Il est prévu d'adapter la proposition en réalisant un avenant l'année prochaine.

Vote : unanimité

=====

9h15

## 2. Double diplôme Pavie (Alexandre Creusot)

Le double diplôme avec Pavie a été présenté par Matteo Cacciari au CENS du 14/12/21 et est rappelé à ce CENS par Alexandre Creusot. Il s'agit ici de voter formellement la convention. L'accord concerne un double diplôme entre l'Université Paris Cité et l'Université de Pavie, les étudiants suivent leur M1 en Italie puis le M2 NPAC.

Vote : unanimité

=====

9h20

## 3. Erasmus Valencia (Cécile Roucelle)

Cécile Roucelle indique que la convention Erasmus avec l'Université de Valencia est en cours de renouvellement. L'Université de Valencia demande à augmenter le flux à un nombre maximum de 3 étudiants et de leur donner la possibilité de suivre également des cours à l'UFR de mathématiques. Danièle Steer (responsable Erasmus) et Cécile Roucelle ont vu avec les collègues de maths qui sont d'accord.

La question est posée concernant la réciprocité des échanges. Il est répondu que les programmes ERASMUS prévoient un flux d'étudiants réciproque.

La question est également posée par rapport à la convention de double diplôme avec Pavie. Alexandre indique que c'est effectivement prévu.

Le CENS donne son accord pour le renouvellement de convention Erasmus avec les modifications demandées.

=====

## 4. Point OSE (Olivier Cardoso)

Olivier Cardoso présente la nouvelle organisation et politique de gestion de temps de service enseignants, effectuée avec le logiciel OSE (OSE=Organisation des services des enseignements).

Avant la mise en place de OSE, l'UFR de physique fournissait les services pour l'enseignement que l'UFR assure. La plupart des enseignants (EC) sont statutaires, mais il peut avoir des missionnaires ou vacataires qui interviennent dans ces enseignements, et ils sont payés par l'UFR de physique. En sachant les heures à fournir, c'était possible d'anticiper le budget nécessaire. Par rapport au budget, les MAOF (Moyens d'adaptation à l'offre de formation) sont le budget pour couvrir les besoins de l'offre de formation pour des situations particulières (IUF, délégations, congés maternités etc.) et pour les missions d'enseignement et autres besoins qui ont besoin de moyens complémentaires. Les EC pouvaient dépasser leur service ou en faire moins avec un système de report d'heures en plus ou moins d'une année à l'autre, sans devoir compenser des heures complémentaires financièrement mais en les reportant sur l'année suivante.

OSE a une logique différente. Le logiciel était développé par l'Université de Caen pour passer d'une agrégation de budgets des composantes (UFR) à un budget d'établissement (Université). L'UFR ne finance plus les enseignements qu'elle assure mais ses formations. La gestion est par les heures d'enseignement, qui n'est plus géré par l'UFR mais par les RH en centrale. L'enseignant saisit son service d'enseignement, l'UFR dans lequel sont faits ces enseignements (et non l'UFR de rattachement de l'enseignant) valide les services. Les dossiers de vacations sont gérés et traités dans OSE et le paiement est piloté par OSE. Pour les vacataires, c'est plus efficace que la situation courante où il y a des retards importants dans les paiements. L'UFR valide les enseignements faits seulement dans les maquettes de l'UFR (ses formations) mais pas ceux faits dans d'autres UFR par des enseignants de l'UFR. Dans les cas de double diplôme, les enseignements sont identifiés comme appartenant à une UFR ou l'autre.

OSE a été adopté à Université de Paris en 2020 pour mieux gérer les enseignements, en changeant l'outil mais pas les pratiques. En mai 2021, il y a eu une mise en place plus détaillée pour le paiement des heures complémentaires. Les EC ont 192HETD de service, avec un maximum de 128HETD de RNA, et 64 HETD de formation initiale (40% minimum en licence, selon la politique de l'université) et un maximum de 48HETD de formation continue. En pratique à l'UFR nous avons très peu de formation continue. Si un enseignant dépasse son service statutaire et fait des heures dans d'autres UFR, OSE attribue le paiement des heures complémentaires aux composantes externes (autres UFR qui ne sont pas l'UFR de l'EC) au prorata des heures faites dans chaque composante externe. Donc, l'UFR de physique doit payer des heures complémentaires des EC externes à l'UFR et tout dépassement du service statutaire déclenche automatiquement un paiement des heures complémentaires. Ces heures sont difficilement prévisibles parce que l'UFR ne les valide pas et donc n'a pas de visibilité sur le services des missionnaires ou EC d'autres UFR. Donc, l'UFR ne peut pas prévoir le budget nécessaire chaque année. L'UFR n'a donc plus de visibilité sur le service des enseignants qui lui sont rattachés ni ceux qui enseigne dans ses formations, et a des réclamations d'heures complémentaires des EC d'autres UFR qui enseignent dans des formations de l'UFR. Ce n'est plus possible d'évaluer précisément le budget nécessaire pour mettre en place des formations.

Si un EC dépasse ses heures de service et enseigne dans une autre composante, les heures complémentaires doivent être validées et compensées dans les deux composantes. Nous avons

déjà des demandes d'EC de SdV par exemple. Un autre aspect du fonctionnement OSE est qu'une autre UFR peut employer un enseignant de notre UFR sans accord de la part de notre UFR. Il y a des garde-fous, par exemple un EC doit faire un pourcentage minimum dans sa composante. Farida Ait-Hamoudi, Christine Culot et la foire ont la visibilité sur OSE pour toute l'UFR, tandis que chaque EC a un accès à son compte uniquement : <https://ose.app.u-paris.fr> Sur la question de savoir si le système de report d'heures est encore possible, plutôt qu'un paiement en heures complémentaires automatique par OSE, la question a été posée par Atef à Alain Zider à un conseil (facultaire ou de directeurs de composante) qui y a répondu favorablement.

Dans le choix d'utiliser OSE, il y a eu donc des choix politiques importantes pas clairement expliqués au moment de l'adoption du logiciel. L'UFR finance les maquettes de ses formations. Il gère donc les enseignements de ses formations mais pas l'enseignement des EC qui sont rattachés à l'UFR.

Cela pose des questions sur le fonctionnement actuel de l'UFR de physique. On se demande :

- si les moyens donnés pour les formations augmentent en prorata par rapport aux besoins de l'UFR pour payer des heures complémentaires.
- quel fonctionnement garder en terme de report et de rotation des enseignements

Certains d'entre nous pense que nous avons besoin de plus d'informations sur les détails du nouveau fonctionnement. Nous aimerions savoir quelle modifications seront demandées, quels seront les garde-fous et à quelle échéance les modifications seront effectuées pour savoir comment répondre à cette nouvelle situation. D'autres pensent qu'il faut commencer la réflexion pour être prêts quand des modifications et échéances seront proposés et quand probablement nous n'aurons pas beaucoup de temps pour réagir. Il y a aussi une crainte que nous ne serons pas consultés mais plutôt informés des modifications. Une partie de nous voudraient être plus actifs pour chercher plus d'information et proposent de demander à Atef de chercher à avoir plus d'information.

Pour planifier la discussion, deux possibilités sont présentées : (1) de faire une discussion aux prochains CENS (2) de faire une discussion au sein du l'UFR.

Nous pourrions faire un travail interne au CENS pour déjà avoir plus d'information et après étendre la discussion à toute l'UFR. La foire sera le 16 juin, et en même temps il y aura une journée de l'UFR, cela serait une bonne opportunité pour proposer cette discussion. En attendant, nous demandons que Atef cherche à avoir plus d'informations, et re-discuterons de ce point au CENS de mai.

---

---

10h45

## 1. Maquette M2 PCS (Christophe Mora)

Christophe Mora présente des changements de cours par rapport à la maquette du M2 PCS et demande si c'est possible de changer la maquette pour ce quinquennal. La réponse est positive. Vote sur ces changements de la maquette.

Vote : unanimité

---

10h50

## 2. Groupe PCC/RNA (Olivier Cardoso)

Présentation du document de proposition de revalorisation des PCC actuelles par le groupe de travail PCC/RNA, rejoint par Matthias González et quitté par Simona Mei récemment. Les propositions de changement de PCC sont discutées une par une, en considérant le travail pour chaque et les comparant l'une à l'autre.

A la fin de la discussion, il y avait un consensus sur toutes les propositions du groupe sauf deux à discuter/trancher :

- mention licence : actuellement 24h, la passer à 36h ?
- magistère : actuellement 24h, la passer à 18h+6h ?

Il a également été proposé de revaloriser les DLPC, DLPM, EPC de 24h à 36h (pour la DLPM, quand elle sera ouverte sur les 3 années complètes).

La fin de la discussion (30 minutes maximum) et le vote sont reportés au prochain CENS.

=====

12h30

## 3. Points de suivi CENS CFO (Matthias González)

Matthias présente ce qui a été discuté en CFO du 8 avril dernier :

- maquette L3 pro votée
- calendrier facultaire
- groupe travail licence : la feuille de route sera re-discutée à la prochaine CFO
- HCERES : évaluation des mentions (et pas des filières), dossier « allégé » (xls, doc 2 pages, maquette actuelle, rapport dernier conseil de perfectionnement). En attente du rétro-planning
- Heures covid : demande de collecte par composante. Matthias a fait remonter le coût de 50h pour l'UFR physique (depuis d'après un mail de F. Carn et Benoît Piro (CENS Chimie) : 4h par épreuve ? en maths, 0h en chimie)

=====

La séance est levée à 12h35

=====